RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ESPACE AKORALIA

Bienvenue chez AKORALIA, un espace fondé sur le respect, la bienveillance et l'inclusion. Afin d'assurer le bien-être et la sécurité de tous, l'accès et l'utilisation des locaux sont soumis au présent règlement.

1. Conditions d'accès et démarches administratives

Pour occuper l'espace, tout utilisateur doit préalablement :

- **Signer une convention d'occupation pour l'année scolaire en cours** (fixant les tarifs, durées et modalités).
- **Fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)** couvrant également l'occupation temporaire/précaire de locaux.
- **Fournir un extrait Kbis ou un avis de situation SIRENE récent.**

2. Horaires, capacité et accès au bâtiment

Horaires : L'espace est accessible 7j/7, de 08h00 à 22h00.

Jauge maximale : Pour des raisons de sécurité, **l'effectif est strictement limité à 20 personnes maximum simultanément.**

Respect des créneaux : Merci de **respecter scrupuleusement les heures de début et de fin de réservation** (installation et rangement inclus) pour ne pas gêner l'utilisateur suivant.

Gestion des clés / accès : Tout code d'accès transmis est strict personnel. Il est interdit de les communiquer à des tiers.

3. Équipements, matériel et responsabilités

L'espace est mis à disposition avec du matériel [voir liste annexée] :

Il n'y a pas de dépôt de garantie à l'entrée, mais **tout matériel dégradé ou cassé sera facturé à hauteur de sa valeur** de remplacement ou de réparation.

Effets personnels : Chaque utilisateur est seul responsable du matériel, des objets ou des effets personnels qu'il apporte dans l'espace. **AKORALIA décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration.**

4. Propreté, déchets et vie commune

Ménage : L'utilisateur doit rendre l'espace propre et rangé après chaque occupation (un entretien général est assuré par la direction 1 fois par semaine).

Déchets : L'espace fonctionne sur le principe du "zéro déchet laissé sur place". Chaque utilisateur doit repartir avec ses poubelles (des sacs sont à disposition dans le meuble de cuisine).

Merci de signaler immédiatement tout dysfonctionnement ou manquement constaté à votre arrivée.

5. Informations pratiques et tranquillité du voisinage

Eau : Il n'y a pas de point d'eau à l'intérieur de la salle.

Toilettes : Les sanitaires sont situés sur le palier, à la disposition des utilisateurs et de leurs participants.

Inclusivité et PMR : L'espace AKORALIA est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Nuisances sonores : Merci de veiller au calme dans les parties communes/couloirs, de fermer les portes et de modérer le volume sonore (musique, voix). En cas de plainte du voisinage pour bruit excessif, la convention pourra être résiliée immédiatement.

Interdictions : Il est strictement interdit de fumer, de vapoter ou de consommer de l'alcool dans l'espace AKORALIA ainsi que dans l'ensemble du bâtiment (couloirs, sanitaires, hall).

6. Valeurs, sécurité et limites de responsabilité

Vivre-ensemble : Tout comportement agressif, irrespectueux, véhiculant des propos haineux ou discriminatoires entraînera une exclusion immédiate et définitive, sans préjudice de poursuites judiciaires.

Responsabilité : La gérance d'AKORALIA décline toute responsabilité en cas d'accident survenu lors des activités organisées par les utilisateurs dans ou hors de la salle.

Fermeture des locaux : Avant de quitter les lieux, l'utilisateur s'engage à vérifier que l'ensemble des lumières/chauffages/climatisations sont éteints, les fenêtres verrouillées et la porte d'entrée bien vérouillée.

7. Sanctions en cas de non-respect

En cas de manquement au présent règlement intérieur ou à la convention d'occupation, AKORALIA se réserve le droit d'appliquer les mesures suivantes :

Envoi d'un avertissement écrit.

Suspension temporaire de l'accès à l'espace.

Résiliation immédiate de la convention de mise à disposition, sans indemnité ni remboursement.

8. Données personnelles (RGPD)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des réservations, de la facturation et du planning. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour exercer ce droit, vous pouvez vous référer à l'Article 8 de votre convention d'occupation ou contacter la gérance par email à : espace.akoralia@gmail.com